

Union des Associations patronales genevoises (UAPG)

Au service de toutes les entreprises genevoises

L'Union des Associations patronales genevoises (UAPG), membre de l'Union patronale suisse, est l'organisation faitière des employeurs genevois. Fondée en 1912 – elle fêtera son centième anniversaire l'année prochaine –, et a pour but de grouper les organisations patronales (du secondaire et du tertiaire) du canton de Genève en vue de la défense du patronat. **Par Sabine von der Weid**



Photom. à d.

Sabine von der Weid, secrétaire permanente avec le président Jean-Luc Favre à gauche et le vice-président Luc Perret à droite.

Actuellement, l'UAPG est présidée par Jean-Luc Favre, qui dirige, depuis 2001, ABB Sécheron à Meyrin, leader mondial des transformateurs de traction. Sabine von der Weid occupe le poste de Secrétaire permanente. L'UAPG coordonne l'activité des organisations affiliées dans le domaine des relations du travail et représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des autorités civiles et politiques, notamment.

Elle est composée de six fédérations:

- L'Association industrielle genevoise des sciences de la vie (AIGSV) qui comprend neuf multinationales de la chimie.
- La Fédération des métiers du bâtiment (FMB) qui se compose de dix-huit associations professionnelles. Celles-ci réunissent environ 1400 entreprises qui emploient 12 000 travailleurs et forment un millier d'apprentis.
- La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) qui défend les intérêts de 75 associations professionnelles et de 27 000 entreprises membres, dont 9 000 indépendants.
- La Fédération du commerce genevois (FCG), laquelle compte 145 membres.

- L'Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV) qui groupe 44 maisons et 7195 employés.
- L'Union industrielle genevoise (UIG), qui réunit environ 100 entreprises membres et près de 4000 employés.

D'autres associations économiques ont rejoint l'UAPG au sein de sa commission technique: la Chambre genevoise immobilière (CGI), la Chambre genevoise de commerce, d'industrie et des services (CCIG) et quelques banques. Quant à son organisation, l'UAPG fonctionne à travers deux organes principaux: le comité, qui prend les décisions et valide les propositions de la commission technique qui, elle, est chargée d'étudier des dossiers particuliers, souvent plus techniques que politiques.

Mais revenons un peu en arrière. C'est devant la puissance grandissante des syndicats, dont l'action reposait à l'époque sur le principe de la lutte des classes, que les employeurs ont dû, au début du siècle passé, s'organiser pour faire face aux pressions dont ils étaient l'objet. En 1928, les grèves

étaient monnaie courante et les organisations faitières d'employeurs avaient leur siège en Suisse alémanique. Il s'imposait donc de répondre aux employeurs genevois qui avaient impérativement besoin que l'on défende leurs intérêts auprès des syndicats et qu'on les représente auprès des pouvoirs publics et politiques. C'était là également une condition devant leur permettre de préserver leurs capacités concurrentielles.

Tripartisme dès l'origine

L'UAPG avait donc, déjà en 1912, toute sa raison d'être. Mais l'histoire, à elle seule, n'explique pas ce qui a fait de l'UAPG ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir l'association faitière représentant avec dynamisme et succès les associations économiques genevoises. Il faut en effet savoir qu'à Genève, le tripartisme y est omniprésent et ce, depuis des décennies. Est-ce en raison de l'influence française? En partie peut-être. Il n'en demeure pas moins que les partenaires sociaux sont, depuis 1912, étroitement associés à la vie politique et économique du canton. Ce dialogue entre l'Etat, les syndicats et le patronat permet, ou doit permettre, de prévenir et de désamorcer les crises, ce qui passe par la voie du compromis. Car il faut impérativement sauvegarder l'emploi tout en permettant aux entreprises de rester compétitives. L'UAPG a bien compris le rôle de médiateur qu'elle se doit de jouer pour permettre à ces dernières d'assurer leur pérennité.

Si Genève est le canton qui crée le plus d'emplois, son taux de chômage y est parmi les plus élevés de Suisse. Cela s'explique notamment parce que le profil des demandeurs d'emplois ne correspond pas suffisamment aux attentes des entreprises, de sorte que les autorités, les employeurs et demandeurs d'emplois, tous confondus, doivent prendre des mesures pour gommer cette inadéquation. Il faut cependant garder à l'esprit que les PME ne pourront continuer à offrir des postes de travail que si elles bénéficient d'excellentes conditions-cadre.

L'UAPG y contribue de différentes manières. Ainsi, elle entretient des contacts étroits avec les représentants des

travailleurs, assure une présence importante dans 120 commissions officielles, prend position dans le cadre de procédures de consultation, participe à de nombreuses auditions devant les commissions du Grand Conseil, déploie une activité de lobbyiste auprès de tous les acteurs concernés et assure une présence active dans le monde de la formation professionnelle. Elle défend enfin, de manière constante, l'accord sur la libre circulation.

L'UAPG et la région transfrontalière

Mais nous ne serions pas complets si nous ne précisions pas qu'en raison de sa position, Genève, qui se trouve être à la frontière de la France, donne à l'UAPG l'opportunité de remplir une autre de ses fonctions, à savoir développer ses relations avec son voisin le plus proche. L'UAPG collabore ainsi à plusieurs structures transfrontalières, parmi lesquelles le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, que le canton de Genève élabore en partenariat étroit avec le canton de Vaud et la couronne française des communes de l'Ain et de la Haute Savoie et qui situera Genève au cœur d'une agglomération européenne exemplaire. Pour cela, l'agglomération transfrontalière doit se préparer à accueillir 200 000 nouveaux habitants et 100 000 emplois supplémentaires d'ici à 2030, ce qui présente un vaste défi, en particulier en termes d'urbanisation et de mobilité.

Le Comité régional franco-genevois (CRFG), qui est la plus ancienne instance officielle de coopération transfrontalière franco-suisse, est une autre structure importante dont fait partie l'UAPG. Le CRFG débat de questions transfrontalières, définit des stratégies communes et donne les impulsions nécessaires à la mise en place et à l'avancement des projets traités au sein de six commissions thématiques et du comité de pilotage du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le CRFG procède à des enquêtes, parmi lesquelles celle sur la bi-localisation des entreprises, sujet d'actualité qui montre que Genève demeure le pôle économique d'attraction principal dans la région. L'UAPG entend maintenir et apaiser le

dialogue social quelque peu crispé ces derniers temps, en raison non seulement de la crise économique et du franc fort, mais également d'un durcissement du discours syndical. Ce, tout en poursuivant son travail visant à promouvoir les conditions-cadre favorables à la libre entreprise et donc à la création de valeur et de bien-être. Il s'agit en effet de comprendre et de faire comprendre que l'économie constitue une composante essentielle de la société civile. Elle participe à la croissance de cette dernière et ne doit en aucun cas être considérée comme un ennemi à abattre, mais bien comme un partenaire.

Les prochains défis de l'UAPG

Les défis à relever sur notre planète lors des prochaines décennies sont d'une ampleur sans précédent: croissance démographique, urbanisation, rareté et partage des ressources, pollution de notre environnement, etc. Genève, la Suisse et l'Europe ont un rôle important à jouer dans ce monde en profonde mutation. A son niveau, l'UAPG n'entend pas faire bande à part, mais, bien au contraire, contribuer à rendre ce monde meilleur. ■

Sabine von der Weid
est Secrétaire permanente à l'UAPG.



Fondée: en 1912

Président: Jean-Luc Favre

Vice-président: Luc Perret
(président de la FMB)

Contact:

Union des Associations
patronales genevoises

98, rue de St. Jean

Case postale 5033, 1211 Genève 11

Tél. +41 22 715 34 45

Fax +41 22 738 04 34

uapg@uapg.ch, www.uapg.ch